

Réf: Dossier 486874

Avis de constitution

SOCIETE « JOA-HAIR »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU, Lot 3596,
Ilot 316

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/02/2026, et enregistrés au CEPICI le 02/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JOA-HAIR »

Objet : INSTITUT DE BEAUTE- VENTE DE PRODUITS COSMETIQUES- VENTE DE MECHES ET ACCESSOIRES DE BEAUTE. .Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU, Lot 3596,
Ilot 316

Dirigeant(s) Mlle EHOUMAN AMA CHERITA JOANNA
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02686 du 25/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14115/GTCA/RC/2026 du 25/02/2026

